

L'INFO DU

Lac



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 24, No 4

17 juin 2015

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs
Jude Emond
Harold Gagnon
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Jacqueline Ouellet

José Poulin
Sylvain Poulin
Carole Provençal
Laurent Rheault
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Jacqueline Ouellet
Carsona inc.

Correcteurs :
Jacqueline Ouellet
Laurent Rheault

Impression :
Carsona inc.


Sommaire

Mot du maire	p. 3 et 4
Le Conseil vous informe	p. 4
Mot du directeur général	p. 5
Services municipaux	p. 5 à 10
Organismes communautaires	p. 11 à 13
Service des loisirs	p. 14
Agenda communautaire	p. 15

Date de tombée
pour la parution du 16 septembre 2015 :
24 août 2015 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

*Un bel été et de
bonnes vacances
à toutes et
à tous !*

A stylized illustration of a beach scene. In the background, there are waves in shades of grey and white. In the foreground, a pair of dark flip-flops with white straps is shown. To the left of the flip-flops are two seashells, one larger and one smaller, both with a dark, spotted pattern. The overall style is simple and graphic.

**APPEL AUX
ORGANISMES**

**Vous avez des activités
à proposer?**

Programmation
LOISIRS
annuelle 2015-2016

Date de tombée
pour la parution du
2 septembre 2015 :
20 juillet 2015

Mot du Maire



La présente édition constitue le dernier numéro de notre bulletin municipal "L'Info du Lac" avant le début de la saison estivale où il y aura relâche jusqu'en septembre prochain. J'en profite donc pour vous souhaiter un bel été à vous toutes et tous, citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin.

La municipalité a retenu encore cette année une brochette d'étudiants qui s'appliqueront de façon responsable et dynamique à réaliser des activités de camp de jour qui sauront intéresser

et satisfaire les besoins des jeunes filles et garçons qui y participeront, ceci sous le thème « Bienvenue dans l'univers de Mario Bros ». J'invite donc tous les parents intéressés à inscrire leur(s) jeune(s). Concernant la Fête nationale le 24 juin prochain, l'Éco-Parc des Etchemins a préparé une belle programmation d'activités variées pour toute la famille. Alors, je vous invite tous, citoyennes et citoyens, à venir encourager les organisateurs en participant aux activités offertes.

Une réalité maintenant : le plus gros chantier de construction à Lac-Etchemin depuis celui de la construction du Sanatorium Bégin

C'est au cours des dernières semaines qu'ont débuté les travaux de construction de la résidence pour personnes âgées autonomes « Belvédère du Lac » avec la traditionnelle première pelletée de terre qui a eu lieu le 13 mai dernier, en présence des promoteurs et des représentants de la Municipalité de Lac-Etchemin. Le projet, qui nécessite un investissement de près de 13 millions de dollars, a suscité un tel engouement et un intérêt inégalé de la part des utilisateurs potentiels que 91 des 95 unités ont trouvé preneur jusqu'à présent. Une réponse extraordinaire et prometteuse pour l'avenir de ce projet d'envergure et l'éventuelle phase deux!

La résidence « Belvédère du Lac » sera accessible via la rue du Sanatorium et située juste en amont du Centre de santé et des services sociaux des Etchemins. Selon le promoteur, les résidents locataires pourront s'installer comme prévu pour le 1^{er} juillet 2016. Il est prévu d'embaucher une vingtaine d'employés à ce tout nouveau complexe qui constitue la première phase de ce projet qui, selon la demande, générera possiblement une deuxième phase avec près de 40 unités, dont une quinzaine pourraient être réservées à une clientèle en perte d'autonomie.

Forte de son rôle de municipalité de centralité dans la MRC, votre Conseil municipal s'est résolument engagé dans une démarche visant à offrir un milieu de vie urbain de qualité, particulièrement pour une vieillisse heureuse, en réponse au phénomène de vieillissement de sa population. En effet, outre les atouts indéniables qu'elle possède déjà pour attirer et desservir cette clientèle (environnement naturel enchanteur, services de première ligne en santé, commerces de proximité, vie communautaire, service de transport...), la municipalité poursuit la mise en place de mesures favorisant le « bien vieillir », dont la récente adoption d'une Politique familiale et des aînés qui démontre son souci de considérer les personnes âgées au regard de leur apport à la construction du « vivre ensemble », plutôt que confiné dans une politique à part.

Vos élus souhaitent pousser encore plus loin l'instauration des conditions favorables répondant aux besoins de ses aînés dans l'optique de créer une dy-

namique économique vertueuse en matière d'emplois et de retombées, ceci dans une perspective globale de développement urbanistique du territoire. Ce faisant, je crois, en toute humilité, que Lac-Etchemin fait office de précurseur au Québec en estimant que l'accueil et/ou le maintien de retraités constituent un atout pour son développement économique et territorial.

Le tout premier Programme d'accès à la propriété offert par la Municipalité de Lac-Etchemin

Je suis enchanté de la création de ce tout premier Programme d'accès à la propriété offert par la Municipalité de Lac-Etchemin. En effet, le 13 mai dernier, nous avons procédé à son lancement. Ce programme s'adresse aux personnes de moins de 40 ans célibataires ou en famille, quel que soit leur statut : famille traditionnelle, monoparentale, reconstituée et couple sans enfants. Il consiste en une aide financière qui s'applique à l'achat ou à la construction d'une première propriété à des fins de résidence permanente sur le territoire de Lac-Etchemin.

L'aide financière accordée est calculée en fonction de la situation familiale et du nombre d'enfants.

Elle se définit comme suit :

Personne célibataire ou famille sans enfants :	2 500 \$
Famille avec 2 enfants et moins :	3 500 \$
Famille avec 3 enfants et plus :	4 500 \$

Pour de plus amples renseignements, je vous invite à consulter la page d'accueil de notre site internet au <http://www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca/> ou vous n'avez qu'à cliquer sur l'icône concernant le programme, vous y découvrirez le dépliant en ligne, un document sur la procédure de traitement des demandes et le formulaire d'inscription au programme. Ces documents sont également disponibles à l'Édifice municipal.

Tournoi des Maîtres des Etchemins de l'Association des golfeurs professionnels du Québec les 22, 23 et 24 juillet prochain

C'est avec enthousiasme et une grande fierté que le Conseil municipal a reçu la décision officielle de l'AGPQ du choix du Club de golf coopératif de Lac-Etchemin d'accueillir pour une deuxième année, les 22, 23 et 24 juillet prochain, le Tournoi des Maîtres des Etchemins de l'Association des golfeurs professionnels du Québec.

Je suis fier de souligner la contribution financière municipale de l'ordre de 5 000 \$ pour la tenue de cet événement majeur à Lac-Etchemin. On doit savoir que cet événement annuel est l'étape ultime au calendrier du circuit professionnel québécois et sert de qualification finale pour la Coupe du Canada de golf.

Je tiens à féliciter grandement les instigateurs de la première édition de ce formidable événement, en l'occurrence MM. Guyda Deblois, président, Robert Nadeau, administrateur et Mme Nathalie Chabot, directrice générale, qui avez su attirer ce tournoi provincial au Club de golf coopératif de Lac-Etchemin. Les retombées économiques locales et régionales que généreront la tenue de cette deuxième édition du tournoi en sol lacetcheminois et la visibilité notable qui en

découlera représentent des atouts majeurs pour notre collectivité. Vous avez vraiment travaillé en visionnaire... au profit de nous tous et je vous en remercie grandement.

Aux organisateurs et aux professionnels du golf, j'aimerais vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à Lac-Etchemin et vous offrir mes meilleurs souhaits pour un excellent rassemblement et un séjour apprécié parmi nous.

En terminant, je vous incite tous, parents et enfants, propriétaires de plans d'eau et de piscines, à la prudence et je vous encourage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre vos installations sécuritaires, car la période estivale est trop souvent propice aux accidents de toutes sortes lors des activités très prisées de baignade.

Bonne période vacances à tous et profitez de cette belle période pour un repos certainement bien mérité par chacun d'entre vous!

Harold Gagnon, maire

*Le Conseil...
vous informe*

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

À la séance ordinaire du 7 avril 2015

- De confirmer le dépôt, par le directeur général et secrétaire-trésorier, des états financiers consolidés au 31 décembre 2014 de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- D'approprier, à même l'excédent non affecté de la Municipalité de Lac-Etchemin, une somme de 10 000 \$ devant être versée à l'excédent accumulé affecté "Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité".
- De confier à l'entreprise "Services sanitaires D.F. de Beauce inc." le contrat pour la fourniture, la livraison et le transport de conteneurs pour l'année 2015 conformément aux spécifications décrites au devis.
- D'adopter le règlement numéro 148-2015 concernant les opérations de déneigement d'un chemin public.
- D'adopter le règlement numéro 149-2015 concernant les animaux.
- D'adopter le règlement numéro 150-2015 concernant les nuisances.
- D'adopter le règlement numéro 151-2015 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
- D'adopter le règlement numéro 147-2015 relatif à l'implantation d'un programme d'accès à la propriété pour les personnes de 40 ans et moins, célibataires ou en famille, à titre de résident permanent et pour l'acquisition ou la construction d'une première résidence sur le territoire municipal.
- D'adopter une motion de félicitations en faveur des étudiants en

Technique de Tourisme du Collège Mérici de Québec qui ont réalisé un projet dans le cadre de l'organisation des Fêtes du 150^e de Lac-Etchemin.

- D'adopter une motion de félicitations en faveur du Service d'action bénévole de Nouvel Essor qui offre le service de popote roulante dans les Etchemins depuis maintenant 20 ans.

À la séance ordinaire du 5 mai 2015

- D'accepter le dépôt, par le directeur général, du rapport sur les indicateurs de gestion municipaux portant sur les résultats obtenus pour l'année 2014.
- D'accorder une aide financière maximale de 14 225 \$ à l'administration de Télésurveillance Santé Chaudière-Appalaches (TSS-CA) pour la relocalisation, prévue en décembre 2015, des espaces administratifs et d'entreposage de l'entreprise dans un local de l'immeuble situé au 1568, route 277 à Lac-Etchemin;
- D'octroyer un contrat pour la location de machineries lourdes pour la période du 15 mai 2015 au 15 mai 2016 à Carrière Etchemin inc. et Excavation Lafontaine & Fils selon la disponibilité des machineries et/ou équipements requis et au meilleur prix des deux (2) soumissionnaires au moment de la réalisation des travaux à effectuer.
- D'octroyer le contrat pour la fourniture seulement de granulats mg-20 et mg-112 pour la réfection des rangs à Lac-Etchemin pour l'année 2015 à "Carrière Ste-Rose".
- De confier à la firme "Pavages Abénakis Itée", la fourniture et la pose de +/- 1 930 tonnes de béton bitumineux pour le pavage de certaines rues et de certains rangs de la municipalité ainsi que pour la réfection de la rue Turmel au prix de 109,22 \$/tonne - EC-10 et au prix de 127,09 \$/tonne - ESG-14, taxes incluses et redevance des carrières et sablières incluant la clause d'ajustement du prix du bitume.
- De confier à la firme "Tetra Tech QI inc." le contrat pour des services professionnels pour l'élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout ainsi pour les rues et les routes municipales dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.
- De confier à la firme "Pavages Colgan et Frères inc.", la fourniture, la livraison et l'installation de +/- 90 tonnes d'enrobé bitumineux EC-10 avec bitume PG 58-28 pour le pavage et le rapiéçage manuel de certaines rues de la municipalité au prix de 288,07 \$/tonne incluant les redevances carrières et sablières et les taxes.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2015-078 soumise par M. Serge Verreault relativement à sa propriété sise au 10, 2^e Rue à Lac-Etchemin.
- De verser un montant de 1 805 \$ aux Fermières de Lac-Etchemin dans le cadre de l'activité "Graffiti urbain".
- D'octroyer le contrat de construction du bâtiment de balle à Aubin Gestion Construction inc. au montant de 36 348,40 \$ plus les taxes applicables (financement : 19 000 \$ en provenance du fonds de roulement et un montant de 19 161,38 \$ de la part du comité de balle molle familial).

Mat
du directeur général



**RÉÉVALUATION DE LAC-ETCHEMIN
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
DES FLEURONS DU QUÉBEC,
ÉDITION 2015-2017**

En décembre 2012, la Municipalité de Lac-Etchemin et son Comité d'embellissement ont mérité trois (3) Fleurons du Québec pour la 7^e édition (2012-2014), la référence québécoise en matière de classification horticole des municipalités du Québec. Cette cote témoigne d'un embellissement horticole de grande qualité dans la plupart des domaines pour notre municipalité. Nous devons tous être fiers de cette belle reconnaissance.

Au cours du mois de juillet prochain, Lac-Etchemin sera réévalué dans le cadre du programme des Fleurons du Québec, édition 2015-2017.

Afin de nous aider à conserver et même bonifier notre cote en matière de « Fleurons », **je vous invite donc tous, propriétaires, locataires, dirigeants d'entreprises, commerçants et professionnels des bureaux d'affaires à contribuer et à encourager l'émergence d'initiatives et d'actions de nature horticole sur tout le territoire municipal au cours des prochaines semaines.**

Le simple petit geste de vous investir personnellement pour fleurir et exécuter de menus travaux d'embellissement sur votre propriété représente une contribution indéniable à améliorer l'aspect visuel de notre belle municipalité. Alors, voyez le résultat d'une implication collective à l'échelle municipale.

Petit message du Comité d'embellissement aux entreprises et commerces de Lac-Etchemin

Pour ceux qui n'ont que des espaces asphaltés ou bétonnés, il y a toujours la possibilité de déposer des potées fleuries à l'entrée et à la devanture ou encore des jardinières suspendues. Pour les autres, qui ont l'espace requis, la plantation d'arbres ou d'arbustes agrémenterait assurément leur bâtisse. Il y a aussi la possibilité de faire une ou deux plates-bandes de vivaces qui requièrent peu d'entretien comme les hostas à l'ombre, l'hémérocalle ou les graminées ou encore des hydrangées au soleil. Pour des conseils sur les vivaces qui requièrent peu ou pas d'entretien et qui peuvent donner un effet spectaculaire devant votre bâtisse ou sous votre enseigne, les centres jardins de la région vous conseilleront très bien.

Nous sommes persuadés que vous ne retirerez que des profits en décidant d'adhérer à notre effort collectif d'embellissement. Un dépliant qui décrit les avantages d'embellir votre entreprise avec des éléments horticoles est disponible gratuitement au bureau de la municipalité. Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette invitation à embellir et nous espérons que vous saurez répondre à nos attentes toujours dans un but d'avoir un milieu de vie plus propre, plus vert et plus sain.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault, M.A.P., OMA

*S*ervices
municipaux

*15 années de service pour
Mme Carole Provençal*



Le 3 juin dernier, Mme Carole Provençal, directrice des services administratifs, cumulait quinze (15) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers Mme Provençal, dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers son employeur.

C'est avec une sincère reconnaissance que le Conseil municipal ainsi que ses collègues de travail lui transmettent leurs félicitations, tout en anticipant pouvoir compter encore des années sur sa belle implication et collaboration au travail.

Le directeur général/secrétaire-trésorier
Laurent Rheault, M.A.P., OMA

**REPORT DU CONGÉ FÉRIÉ
DE LA CONFÉDÉRATION**

Nous désirons vous aviser que les bureaux de la Municipalité de Lac-Etchemin seront fermés le 3 juillet prochain pour le congé férié de la Confédération. Nous serons donc là pour vous servir le mercredi 1^{er} juillet.

Merci de votre bonne attention!

Programmation
LOISIRS
annuelle 2015-2016

Date de tombée
pour la parution du
2 septembre 2015 :
20 juillet 2015



ATTENTION AUX PIÉTONS!!!

Aux abords des passages pour piétons, **SOYEZ VIGILANTS!!!!**

SAVIEZ-VOUS QUE?

Lorsqu'un piéton s'engage dans un passage pour piétons, le conducteur d'un véhicule routier ou d'une bicyclette doit immobiliser son véhicule et lui permettre de traverser (Article 410 du Code de la Sécurité Routière).

Si vous ne respectez pas la priorité de passage du piéton, vous êtes passible d'une amende de 100 \$ plus les frais si vous conduisez votre véhicule et d'une amende de 15 \$ plus les frais si vous êtes au volant de votre bicyclette.

PIÉTONS, SOYEZ VIGILANTS !

Lorsqu'il n'y a pas d'intersections ou de passages pour piétons clairement identifiés et situés à proximité, un piéton qui traverse un chemin public doit céder le passage aux véhicules routiers et aux cyclistes qui circulent (Article 446 du Code de la Sécurité Routière).

Si vous ne cédez pas le passage dans les conditions mentionnées ci-haut, vous êtes passible d'une amende minimale de 15 \$ plus les frais.

- | | |
|--------------|--|
| 29 août | Sentier pédestre de Saint-Malachie |
| 12 septembre | Sentier Probiski à Saint-Prosper |
| 26 septembre | Marche des Pères Trappistes à Sainte-Justine |

Départ des marches : 9 h

Conseils aux randonneurs...

Chaussez-vous adéquatement, certains milieux sont humides. Des bâtons de marche sont utiles pour faire travailler les membres supérieurs. Apportez suffisamment d'eau et une collation au besoin. Ne laissez aucun déchet en nature. Respectez la faune et la flore. Arrivez à l'heure pour le départ. Chiens admis en laisse.

Pour information : Nouvel Essor 418 625-9082, poste 2, Entraide Solidarité Bellechasse : 418 883-3699, CISSS Etchemins : 418 625-3101, poste 42230 et Etchemins en Forme : 418 267-4400
www.tourismeetchemins.qc.ca
www.tourisme-bellechasse.com



CLUB NAUTIQUE DE LAC-ETCHEMIN

TARIFICATION 2015 (taxes incluses)

Mise à l'eau 1 journée	20 \$
Mise à l'eau - passe pour la saison	150 \$
Location de quai 1 semaine	150 \$
Location de quai à la saison	385 \$
Location de quai 2 jours 2 nuits si disponible	85 \$

Pour plus d'information, nous vous invitons à nous contacter au 418 625-9091

IMPORTANT

Interdiction de mise à l'eau d'embarcations équipées de "tuned pipe" ou sortie directe du tuyau d'échappement.

*****En basse saison, lorsqu'il n'y aura pas de surveillant au chalet, le droit de mise à l'eau devra être acquitté à l'accueil du Camping Lac-Etchemin au 514, route du Sanctuaire.**



Depuis le 23 mai et ce jusqu'au 26 septembre, les randonneurs de tous niveaux se donnent rendez-vous un samedi sur deux, à 9 h, pour partager le plaisir de marcher tout en découvrant la richesse des paysages qu'offre la région de Bellechasse et des Etchemins.

Toutes ces randonnées sont gratuites sauf la marche du 5 km du Défi Beauceron (inscription par internet). Elles ont lieu beau temps, mauvais temps. Quelques prix seront attribués par tirage parmi les personnes qui auront complété 3 marches et plus.

Calendrier 2015

20 juin	Défi-Beauceron Saint-Prosper
4 juillet	Parc régional du Massif du Sud à Saint-Philémon
18 juillet	Sentier de la Haute-Etchemin
1 août	Sentier du Chant d'Eau – Saint-Léon-de-Standon
15 août	Sentier de la Tour et du Bog à Nésime à Sainte-Sabine

Programmation
LOISIRS
annuelle 2015-2016

Date de tombée
pour la parution du
2 septembre 2015 :
20 juillet 2015

NOUVEAUTÉS À LA DÉCHETTERIE (RUE DEBLOIS)

Dans son virage vert, la municipalité a décidé cette année d'améliorer sa déchetterie afin d'offrir encore plus de possibilités à ses citoyens. Par conséquent, dans les prochaines semaines, nous mettrons à la disposition des gens, un bac de récupération pour le bois de tous genres (bois de construction, meubles, etc.). Nous offrons la possibilité aux gens d'en disposer, mais aussi d'en réutiliser au besoin, et ce, gratuitement. Il en va de même pour du paillis en vrac et pour le compost. Ce service est offert seulement pour les propriétaires et les résidents de Lac-Échemin.

Note : L'enregistrement est obligatoire chaque fois que vous passez au site. Nos heures d'ouverture sont les samedis de 8 h à 12 h et les mercredis de 13 h à 16 h. Il est maintenant possible, sur demande, que le site vous soit ouvert en dehors de ces heures, moyennant des frais de 25 \$/visite que vous devez payer au préalable au bureau de la municipalité, au 208, 2^e Avenue, 2^e étage. Pour information supplémentaire : 418 625-4521.

Merci de votre bonne participation et du bon respect du site.

ORDURES ET RECYCLAGE

Nous avons constaté que quelques personnes plaçaient des ordures dans le bac de recyclage et vice-versa; vous comprendrez que cette situation est tout à fait inacceptable. Il pourrait arriver que notre camion soit refusé lors de la livraison au site et nous occasionner beaucoup de frais supplémen-

taires. C'est pourquoi nous vous demandons de porter une attention particulière et de mettre au recyclage que des matières recyclables (vous référer à votre guide sur la collecte des ordures ménagères). Il est fréquent que l'on retrouve du polystyrène « styrofoam », mais cette matière n'est pas recyclable, veuillez donc l'envoyer aux ordures. Pour connaître les matières recyclables, nous vous invitons à consulter le calendrier 2015 que vous avez reçu dans votre courrier en début d'année intitulé « Merci de recycler » et à vous rendre sur le site internet au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Par ailleurs, il est important que toutes vos boîtes soient défaites et soient disposées à l'intérieur d'un conteneur (commerce) ou d'un bac (résidence) prévu à cet effet. Si vous manquez d'espace dans vos conteneurs pour disposer de vos matières chaque semaine (en alternance), contactez-nous afin que nous puissions regarder la problématique avec le service de cueillette du recyclage et des déchets.

Au cours de l'été 2015, des contrôles seront effectués et des avis pourront vous être transmis advenant le non-respect du règlement numéro 140-2014. Sachez que toute personne ne se prêtant pas aux bonnes manières de gestion de ses déchets et de ses matières recyclables, est passible d'une pénalité pouvant aller de 1 000 \$ à 2 000 \$ pour une personne physique et de 2 000 \$ à 4 000 \$ pour une personne morale.

Merci de votre bonne collaboration!

DÉCHETTERIE

(située à l'extrémité de la rue Deblois)

Disposition et récupération des résidus domestiques dangereux

La municipalité vous informe que des bacs, prévus pour la récupération des résidus domestiques dangereux (piles alcalines, carbone-zinc et rechargeables et résidus de peinture), sont mis à la disposition de la population locale à l'endroit de la déchetterie. L'objectif de ce service vise à éviter que ces produits ne puissent pas se retrouver au site d'enfouissement à Armagh. La récupération de ces produits, qui sont par la suite disposés de façon adéquate, est rendue possible par l'entremise d'une entente avec des partenaires.

Vous pouvez apporter vos résidus domestiques dangereux à la déchetterie et les remettre au préposé qui sera sur place **le mercredi en après-midi de 13 h à 16 h et le samedi matin de 8 h à 12 h.**

Les produits apportés doivent être strictement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants originaux.

BONBONNES DE PROPANE

Il est aussi possible de disposer de vos bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 lbs) pour les récupérer et surtout, les valoriser pour leur redonner un cycle additionnel de vie de 10 ans.

Vous devrez obligatoirement remettre vos bonbonnes de propane au préposé sur place afin que celui-ci entrepose lesdites bonbonnes de propane de façon sécuritaire.

LAMPES FLUOCOMPACTES À LA DÉCHETTERIE

Produits acceptés et refusés

Lampes recyclables

Déposer les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents dans le bac de récupération RecycFluo.

Dans le cas des tubes fluorescents de quatre pieds et de huit pieds, on vous recommande de les retourner au détaillant dans leur emballage original. Informez-vous auprès de votre détaillant ou de votre municipalité.

Ampoules non récupérées

Ampoules à filament (à incandescence et halogène).

De plus, nous vous encourageons aussi à continuer d'apporter à la déchetterie votre herbe et vos feuilles, vos branches et vos débris de construction. Ce service, mis en place au printemps 2003, continue de fonctionner selon les mêmes modalités.

Plan de localisation :



TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !

N.B. La déchetterie est à l'usage des particuliers seulement, les entrepreneurs et les commerces sont exclus de ce service.

Le service des matières résiduelles



AVIS IMPORTANT

Aux propriétaires de chiens

Nous recevons régulièrement des plaintes de citoyens et citoyennes qui, lors de promenades dans les rues de la municipalité **et principalement dans le secteur de la 2^e Avenue (sur les trottoirs)**, ont la désagréable surprise de poser leurs pieds dans des excréments laissés sur place par des chiens dont les propriétaires se fichent complètement d'incommoder et d'embêter leurs concitoyennes et concitoyens.

Plusieurs propriétaires de ces jolies petites bêtes, soucieux de l'environnement et respectueux de leurs concitoyennes et concitoyens, ont pris la bonne habitude de ramasser les petits cadeaux laissés çà et là par leur animal préféré lors de la promenade quotidienne. Nous les félicitons pour ce geste attentionné et leur souci de l'environnement.

Nous demandons la collaboration de **tous** les propriétaires de chiens et les invitons à prendre la bonne habitude de ramasser les excréments de leur animal, comme partout ailleurs. Ce geste démontre un esprit de civisme et de respect envers le reste de la communauté.

Celui qui choisit de ne pas posséder d'animal n'a pas à subir ces irritants, mais il revient à celui qui en possède un de prendre ses responsabilités. Dans ce contexte, chacun y trouvera son compte et tout le monde sera heureux.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration habituelle.



CHATS ERRANTS sur le territoire de la municipalité

Au cours des dernières semaines, des plaintes sont parvenues à nos bureaux concernant les chats errants.

Ces petits mammifères domestiques ont la fâcheuse habitude d'utiliser les abris d'autos, les plates-bandes et les jardins comme litière ou terrain de jeux et d'y laisser des odeurs nauséabondes.

Nous demandons la collaboration des propriétaires concernés pour faire en sorte **que leur chat n'erre pas librement sur les propriétés d'autrui et qu'ils voient à les tenir en laisse ou en cage.**

Merci de l'attention que vous porterez à la présente!

LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE

La berce du Caucase est une grande vivace de la famille de la carotte. S'échappant des jardins, elle colonise rapidement les milieux frais, humides et perturbés, comme les berges de cours d'eau, les fossés, les bords de routes et de chemins de fer, les terrains vagues et les champs.



COMMENT LA RECONNAÎTRE?

- Hauteur de 2 à 5 m
- Floraison estivale blanche en ombelles aplaties
- Tiges robustes, avec taches rougeâtres et poils blancs rudes
- Rosette de grandes feuilles (jusqu'à 3 m), profondément découpées et dentées, face inférieure lisse à légèrement écaillée

Il ne faut pas confondre avec la berce laineuse qui est plus petite, sans taches rougeâtres et poils blancs souples et abondants sous les feuilles et sur les tiges (comme du feutre).

Il y a diverses façons de l'éradiquer et pour cela nous vous invitons à consulter le site internet suivant pour obtenir les informations nécessaires :

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase



AVIS AUX USAGERS DU RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR DE SAINTE-GERMAINE STATION

Pour la période estivale, nous devons réaliser une désinfection du réseau de distribution d'eau potable à trois (3) reprises soit en juin, juillet et septembre et ce, afin de respecter le nouveau règlement sur l'eau potable du ministère du Développement durable, Environnement, Faune et parcs. Ces procédures pourront occasionner une présence de chlore résiduel à la sortie des robinets.

Le chlore a une odeur particulière et facilement reconnaissable. Si tel est le cas, vous n'avez qu'à laisser couler l'eau pendant quelques minutes et l'odeur se dissipera. L'eau ainsi distribuée dans vos foyers sera de meilleure qualité.



Nous avons parcouru beaucoup de chemin dans notre processus de renaturation des rives autour du lac Etchemin au cours des dernières années. Cependant, nous demandons à nouveau votre collaboration afin que ces efforts n'aient pas été vains. En 2013, notre objectif était que les berges soient renaturalisées sur 3 mètres, en 2014 sur 5 mètres et cette année, nous voulons atteindre le 10 mètres, ce qui représente une rive parfaite.

Beaucoup de propriétaires ont déjà bien engagés le processus et sont sur la bonne voie. Vous pouvez le constater dans le bilan 2009-2013 disponible pour consultation à l'adresse web suivante : <http://www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca/lac-riviere-etchemin/>. Cependant, quelques propriétés restent à se conformer à la réglementation, donc nous demandons leur collaboration afin d'atteindre cet objectif collectif.

La réglementation en vigueur exige que toutes les rives dégradées ou artificielles des terrains riverains devront être renaturalisées sur une profondeur minimale de dix (10) mètres à partir de la ligne des hautes eaux d'ici le 30 septembre 2015.

En vertu de l'article 10 du règlement 133-2013, entré en vigueur le 2 avril 2013, il est interdit à tout propriétaire de couper ou de tondre la pelouse ou le gazon de sa propriété dans la rive sur une profondeur de dix (10) mètres à partir de la ligne des hautes eaux. La présente interdiction vise à éviter que les brins d'herbe ainsi coupés ou tondu, qui sont riches en phosphore, ne soient envoyés dans le lac et à protéger les rives renaturalisées.

Nonobstant les articles 9 et 10 dudit règlement, l'article 11 stipule que certaines exceptions peuvent s'appliquer, entre autres :

a) Lorsqu'un bâtiment principal ou une construction permanente est légalement érigé dans la bande de protection riveraine à l'entrée en vigueur de ce règlement, la coupe de la végétation est permise à l'intérieur d'une bande de quatre (4) mètres au pourtour du bâtiment ou de cette construction.

b) Les ouvrages et les travaux permis au chapitre XIII relativement aux dispositions concernant les rives, le littoral et les plaines inondables du règlement de zonage numéro 62-2006.

c) Une partie de terrain affectée à une installation de captage des eaux potables ou à une installation septique conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., c. Q-2, r.22) n'a pas à faire l'objet de plantation.

d) Lorsqu'un bâtiment principal est légalement érigé dans la bande de protec-

tion riveraine, la renaturation n'a pas être réalisée dans la cour vers le lac.

En conséquence de ce qui précède, nous demandons, si ce n'est déjà fait, votre collaboration afin de rendre conforme la rive de votre terrain d'ici le **30 septembre 2015**, et ce, conformément aux articles 9, 10 et 11 du règlement numéro 133-2013 concernant la renaturation des rives dégradées ou artificielles du lac Etchemin. Cet automne, la municipalité effectuera une inspection afin de constater l'état de votre rive. Des pénalités pourront être délivrées à ceux et celles qui n'auront pas procédé à la renaturation dans le délai prescrit. Vous pouvez consulter le règlement numéro 133-2013 concernant la renaturation des rives dégradées ou artificielles du lac Etchemin à l'adresse web suivante : <http://www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca/services-techniques-urbanisme/>.

N'hésitez pas à contacter notre service d'urbanisme pour de plus amples détails à cet effet.

Eric Guenette

Directeur des services publics de l'urbanisme et de l'environnement



Les 23 et 24 juin prochain, les résidents de Lac-Etchemin et des municipalités environnantes sont conviés à venir célébrer notre Fête nationale sur le site de l'Éco-Parc des Etchemins au 213, 1^{re} Avenue. Suivez-nous sur Facebook - Événement Fête nationale pour connaître les détails!

Au programme, une foule d'activités divertissantes pour toute la famille. Voici quelques éléments de la programmation de la Fête nationale :

Mardi 23 juin sous le chapiteau (Entrée gratuite)

- 17 h : Début du 5 à 7 de la Fête nationale
- 18 h : Spectacle des écoles Notre-Dame et des Appalaches
- 19 h : Duo Annie Gagnon et Fred Goupil
- 20 h : Chansonnier Nicolas Loignon
- 21 h 30 : Feux d'artifice
- 22 h : Groupe : Ménage à 4

Petits feux de joie avec distribution de guimauves gratuites!!!

Mercredi 24 juin (Entrée 5 \$ (12 ans et plus) incluant l'accès à la plage)

- 9 h 30 : Toast-café (gratuit)
- 10 h 30 : Messe et volée des cloches
- 11 h 30 : Discours patriotique du maire
Hommage au drapeau
- 12 h : Dîner Hot-dog
Gâteau de la Fête nationale (gratuit)
Machine pour barbe à papa
- 13 h : Zumba sur la plage
Jeux gonflables, jeu de sumo
Chasse aux trésors, sculptures de ballons
Combat amical d'épée mousse, heure du conte
Maquillage au airbrush et plus encore...

Au plaisir de vous rencontrer !

Le comité organisateur

Liste des gardiens et gardiennes de Lac-Étchemin

Juin 2015

Asselin Amélie	282, avenue du Ruisseau	13 ans	418 625-4040
Asselin Marie-Line	282, avenue du Ruisseau	16 ans	418 625-4040
B. Grenier Isa	1684, route 277	13 ans	418 625-5777
Bédard Jessica	1350, route 277	15 ans	418 625-9888
B. Grenier Julia	125, rue Dallaire	12 ans	418 625-5777
Blouin Noémie	300, rue Pouliot	13 ans	418 625-6015
Boivin Catherine	115, rue Dallaire	14 ans	418 625-4133
Bouchard Alexandra	300, rue Turmel	13 ans	418 625-2526
Bouchard Jade	312, rue de la Montagne	13 ans	418 625-2027
Bouchard Sébastien	300, rue Turmel	12 ans	418 625-2526
Brochu Marianne	100, rue Lemieux	13 ans	418 625-2566
Bureau-Vallières Mégane	504, route des Sommets	11 ans	418 625-4334
Chouinard Béatrice	204, rue Roy	12 ans	418 625-4893
Corriveau Rosalie	1421, route 277	15 ans	418 625-3882
Dorval Émilie	1507-F, route 277	13 ans	418 625-3643
Drouin Ariane	1590, route 277	11 ans	418 625-6452
Drouin Maude	529, route des Sommets	11 ans	418 625-2693
Ferland Alyson	111, rue Dallaire	12 ans	418 625-4850
Ferland Eugénie	1472, route 277	12 ans	418 625-3239
Fortin Audrey	635, route du Golf	14 ans	418 625-3670
Girard Annie	4-A, rue du Boisé	12 ans	418 625-6002
Goupil Frédérique	143, rang du Mont-Original	13 ans	418 625-5461
Guay Karen	315, rue de la Montagne	13 ans	418 625-2011
Guay Mylène	315, rue de la Montagne	15 ans	418 625-2011
Jolin-Vachon Shanny	23, rue du Boisé	12 ans	418 625-2831
Labonté Sarah-Maude	1028, chemin des Riverains	15 ans	418 625-5524
Labrecque Anaïs	204, rue Bernard	12 ans	418 625-5892
Lacroix Rose	1657, route 277	16 ans	418 625-2915
Lapointe Claudie	304, rue Bisson	14 ans	418 625-4105
Leclerc Rebecca	1517, route 277	12 ans	418 625-5120
Lecours Alexane	319, rue Gagnon	12 ans	418 625-5775
Méhot-Hubert Émilie	324-B, rue Bouchard	15 ans	418 625-2326
Morin Thomas	303, avenue Bégin	14 ans	418 625-5816
Ouellet Mégane	304, rue Lafontaine	15 ans	418 625-6212
			418 625-4940
Pouliot Jacob	1197, route 277	11 ans	418 625-3006
Pouliot Jessica	299, avenue du Ruisseau	14 ans	418 625-4587
Pouliot Gabrielle	299, avenue du Ruisseau	12 ans	418 625-4587
Richard Patricia	178, 10e Rang	15 ans	418 625-4691
Rodrigue Émy	110, rue Dallaire	12 ans	418 625-2927
Samuel Emilia	232, 2 ^e Avenue	14 ans	418 625-2294
Sella Angélique	116, 14 ^e rang	12 ans	418 625-5835
Turgeon Tiffany	166, 2 ^e Avenue	16 ans	418 625-3680
Veilleux Carolane	107, rue Lemieux	12 ans	418 625-0717
Vincent Gabrielle	211, rue du Sanatorium	12 ans	418 625-3991

Organismes
communautaires



LES FERMIERES
vous invitent...

Pour célébrer le 100^e anniversaire d'existence des Fermières du Québec, le Cercle de Lac-Échemin organise une activité à l'Éco-Parc des Etchemins le **dimanche 5 juillet de 10 h à 17 h.**

À cette occasion, il y aura 2 activités familiales au programme :

- un pique-nique (apportez votre lunch) et un rallye pédestre.

Contribution volontaire!



37^e édition du

Tournoi de balle familial

N'oubliez pas de réserver la fin de semaine du 30 juillet au 2 août pour le 37^e tournoi de balle familial!

De belles activités vous attendent encore cette année soit le concours de coups de circuit et les feux d'artifice (plus spectaculaires d'une année à l'autre) présentés le samedi à 21 h ainsi que les jeux gonflables et autres surprises pour les enfants le samedi après-midi.

Si vous désirez vous inscrire pour le tournoi de 2015 ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec Mike Pouliot au 418 625-1753.



L'Épluchette vous attend à la 16^e édition!!!

Le 15 août 2015, l'Épluchette vous invite à participer nombreux à ses activités.

L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps, au Mont-Original.

Maison de jeunes

Le Chabotté
vous informe...



Heures d'ouverture

Le Chabotté modifie ses heures d'ouverture pour la saison estivale. La MDJ sera ouverte tous les mardis et les vendredis en soirée à compter de 18 h 30. Prenez note que la Maison de jeunes sera fermée le mardi 23 juin et pour les deux semaines de la construction.

A.G.A.

Nous vous invitons à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le lundi 22 juin à la MDJ de Saint-Prospère. Les jeunes vous présenteront leurs bons coups de la dernière année et leur futur projet.

Projet Salkantay trek 2016

En collaboration avec l'école des Appalaches, le Chabotté est fier de vous présenter son nouveau projet. Ce seront 6 élèves de secteur Appalaches qui auront la chance de vivre un trek de 5 jours au Pérou. Le départ est prévu pour le 26 février 2016. Ils devront suivre un programme d'entraînement physique, des cours d'espagnol et des ateliers préparatoires. Pour financer leur projet, il y aura diverses activités de financement qu'ils réaliseront tout au long de l'année. Lors de la fin de semaine du 3-4 juillet 2015, nous allons faire une vente de hot dog au Métro de Lac-Échemin! On vous invite à venir faire un tour pour nous encourager!

Activités durant l'été

Tous les jeunes entre 12 et 17 ans peuvent participer à notre activité à iSaute Québec & Défi Laser qui aura lieu le jeudi 16 juillet. Le jeudi 6 août, nous irons à la Ronde et c'est également une activité offerte à tous les jeunes de notre MRC. Il est possible de s'inscrire par Facebook ou par téléphone au 418 594-5886.

Bal des élèves de la 6^e année

Le vendredi 19 juin, nous réservons la MDJ pour les élèves de la 6^e année de l'école Notre-Dame. Nous ferons une soirée spéciale afin de souligner leur passage de l'école primaire au secondaire.

Wake it up Festival

Lors des soirées du festival, les jeunes du Chabotté ainsi que ceux du projet du Pérou seront sur place afin de ramasser vos canettes. Merci de les déposer dans les bacs prévus!

Cueillette de canettes – le samedi 11 juillet

Les jeunes du camp de jour tiendront une cueillette de canettes le samedi 11 juillet pour financer leur camp de jour. Vous pouvez nous laisser vos canettes et vos bouteilles vides sur votre galerie! Merci beaucoup de votre générosité.

Megan Carrier,
animatrice-responsable du Chabotté



Ajouts de nouveautés au répertoire des livres en 2015

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «Raymond Gravel entre le doute et l'espoir», «Ensemble pour toujours» de D. Monette, «À la vie, à la mer» de L. Jalbert, «La vérité sur le grand mythe du cholestérol», «Manger santé, la diète du mieux-être», «Sans lactose, 21 jours de menu», «Ostéoporose, 21 jours de menu», «Famille futée, 75 recettes santé», «Dépasser l'horizon» de M. Paquette, «Eugène Prévost le constructeur d'autobus» et les **romans** «Le scandale des eaux fortes t. 1» de M.-B. Dupuy, «Si vous me provoquez» de S. Day, «Le temps des bâtisseurs t. 1» de L. Caron, «Dans la ville en feu» de M. Connelly, «Sorties de filles parce que tout peut changer» de C. Bourgeault, «La malédiction t. 1» de L. Simard, «La nouvelle vie de Mado Côté, retraitée» de R. Laberge, «Pain noir, pain blanc t. 3» de M. Bail, «Tu me manques» de H. Coben, «L'ombre de Grey Mountain» de J. Grisham, «Les ombres de Katyn» de P. Kerr, «1967 L'âme sœur t. 1» de J.-P. Charland, «Quand les femmes étaient des ombres» et «La mort mène le bal» de C. Brouillet.

Dans la section jeunesse, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** «Naruto no 66», «Buck Danny no 53», «Trains de légende no 3 Le Transsibérien», «Le dernier templier no 5», «Blake et Mortimer no 23», «Michel Vaillant no 3», «Garfield no 59», «Highlands» et «L'agent Jean no 8»; aux **romans** «La vie compliquée de Léa Olivier t. 7», «Journal d'un dégonflé t. 8», «Téa Stilton no 19», «Géronimo Stilton nos 69 et 70», «Le retour de l'oiseau-tonnerre tomes 1 et 2» et «Les héritiers d'Enkidiev t. 11» d'A. Robillard; aux **documentaires** «Incroyable Moi maîtrise son anxiété» de N. Couture, «C'est la faute à Carey Price», Graine de cuisinier 48 recettes à manger» et aux **albums** «Le printemps de Martin le lapin», «Dyno-Soccer», «Dino-Basketball», «Mes parents ne sont pas contents», «Spiderman», «Contes du soir» et 10 autres titres.

Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée en 2015 les DC et DVD suivants : Cindy Daniel, La Petite Indienne; The rough Guide to Klezmer Revolution; Chicago Principal; Midnight Adagios; Jean Leloup, A Paradise City; Diana Krall, Wallflower; Artistes variés, Deschamps, Hommage à Yvon Deschamps; Marc Anthony, M.A.; Kyle Eastwood et autres artistes, Eastwood after hours; Live at Carnegie Hall, dvd; Pink, I'm not dead; Émile Proulx-Cloutier, Aimer les monstres, 2013.

Liste des revues disponibles aux usagers

Les usagers ont aussi accès aux revues suivantes : Les affaires, Vie des Arts, Artistes Magazine, Express Mag, Continuité, Parcours, Bel Âge, L'Actualité, Châtelaine, Cap-aux-Diamants, Clin d'œil, Moi et Cie, Décormag, Coup de Pouce, Elle Québec, Idées de ma maison, Chez Soi, Rénovation bricolage, Côté Jardins, Fleurs Plantes Jardins, Protégez-vous, Magazine Vita, Revue Cool, Parents Ados, Revue Enfants, Aventure Chasse et pêche, Sentier Chasse-Pêche, Biosphère FC faune, Science et Vie, Québec Science, National Geographic (édition française), Vélo Québec, Touring CAA, Les Jeunes Débrouillards et J'aime lire.

Invitation aux jeunes à s'inscrire au Club de lecture d'été TD 2015

Les jeunes Etcheminois sont invités à s'inscrire au Club de lecture d'été TD 2015. Le but de l'activité est de favoriser la lecture des jeunes et leur fréquentation de la bibliothèque durant l'été. Les modalités d'inscription leur seront présentées à l'école ou à la bibliothèque L'Élan. Lors de leur inscription à la bibliothèque, les jeunes recevront gratuitement un livret de projets et d'activités, un signet et le premier d'une série de 9 autocollants.



Durant l'été, différentes activités seront offertes aux enfants et adolescents en collaboration avec les Camps de jour, les groupes du CPE et d'autres organismes locaux. Pour favoriser la fréquentation de la bibliothèque, des prix de participation seront attribués lors des activités du Club.

Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque L'Élan



Deux expositions à ne pas manquer au Moulin!

Montagnes d'artistes

Pendant tout l'été, le Moulin accueillera la Collection d'oeuvres d'art MRC-CLD des Etchemins. Débutée en 2006 avec l'acquisition des oeuvres primées au concours d'oeuvres d'art du Musée Marius-Barbeau, cette exposition très diversifiée permettra aux visiteurs de prendre la mesure du talent des nombreux créateurs qui habitent la belle région des Etchemins, ces belles «Montagnes d'artistes».

Hall du Moulin et Salle des courroies, du 6 juin au 6 septembre 2015.



Photo: Cécile Tawell, Cueillir l'instant.

L'heure Bleue, un aperçu de la Collection de la caisse de dépôt et de placement du Québec

Composée essentiellement de photographies contemporaines, de peintures et sculptures d'artistes reconnus, cette exposition exceptionnelle présente des images inspirées par l'urbanité et la ville, en grande primeur au Moulin La Lorraine! En effet, c'est la première fois que la Caisse de dépôt présente sa collection à l'extérieur de ses murs. Colorées, énigmatiques ou spectaculaires...toutes les oeuvres ont leur histoire et nos guides se feront un plaisir de vous la raconter.

Salle Pierre-Beaudoin, du 20 juin au 30 août 2015



Photo : Jon Rafman, 3081 Valmont Road, Boulder, Colorado

CAMP ARTISTIQUE MAXI ART

Il reste encore quelques places au camp Maxi-Art. 2 sessions disponibles : 1, 2, 3 juillet et 8, 9, 10 juillet de 9 h à 16 h. Dessin, peinture, sculp-

ture et initiation à l'histoire de l'art... tout pour permettre aux jeunes de 8 à 12 ans intéressés par les arts d'expérimenter, apprendre et créer dans un contexte d'immersion artistique. Un dosage parfaitement équilibré d'exercices dirigés, de théorie et d'expression libre, animé par des artistes professionnelles et pédagogues hors pair. L'inscription au camp de 3 jours est de 95 \$ pour 1 enfant; 85 \$ pour le 2^e enfant d'une même famille) le tout incluant tout le matériel. (Ami du Moulin 85 \$/1 enfant) et 75 \$ /2^e enfant) Faites vite, les places sont limitées!

Information et inscription : 418 625-4400.

Vos bouchons, bouteilles et contenants nous intéressent!

Nous lançons un appel à tous! Nos jeunes auront besoin d'une grande quantité de bouchons, de bouteilles et de contenants de plastique pour réaliser un projet de sculpture : bouteilles de boissons gazeuses, de jus, de yogourts liquides, transparentes ou en couleur, bouchons en plastique de toutes les dimensions et de toutes les couleurs. Ce serait très gentil d'apporter le tout au Moulin avant le début du camp.

PIQUE-NIQUE DES CRÉATEURS ET JOURNÉE DES AMIS DU MOULIN

Dimanche 26 juillet de 11 h à 16 h, nous vous donnons rendez-vous au plus sympathique pique-nique de l'été: le Pique-nique des créateurs! De nombreux artistes travailleront sur place à compter de 10 h. De 12 h à 13 h : Musique à la Place Jean Turmel! Au menu, des airs magnifiques de violon et violoncelle interprétés par des jeunes virtuoses du concours de musique du Canada, la chanteuse d'opéra Rachelle Thibodeau, accompagnée de main de maître par Andrée-Anne Caron au piano... Venez applaudir et pique-niquer en famille. L'après-midi réserve d'autres surprises dont un trio de jeunes musiciens qui présenteront des airs bien connus de la chanson ainsi que leurs compositions originales... surveillez les médias et «aimez» notre page Facebook pour connaître le programme complet de la journée qui sera diffusé bientôt!

LE MOULIN ET LA MEUNERIE... faites la visite d'un passé pas si lointain!

À compter du 25 juin, la meunerie reprend enfin ses activités pour l'été. Du mercredi au dimanche, venez voir le blé se transformer en farine devant vos yeux! La visite de la meunerie est une activité très intéressante pour toute la famille. N.B. : Pour venir en groupe (10 personnes ou plus), il est recommandé de réserver à l'avance au 418 625-4400. Notre bonne farine de blé biologique est en vente sur place ainsi que plusieurs autres produits du Moulin.

Le JARDIN et les SENTIERS de promenade

Nous vous rappelons que l'accès au jardin, au sous-bois poétique et aux sentiers est gratuit. Les chiens en laisse sont admis. Promeneurs ou pique-niqueurs, soyez les bienvenus!

Le Moulin est ouvert samedi et dimanche de 12 h à 16 h

Horaire d'été (à compter du 25 juin) :

SAMEDI et DIMANCHE de 10 h à 17 h

Visite de groupe du mercredi au dimanche sur réservation.

Admission adulte : 5 \$; Étudiant et membre aîné : 4 \$;

17 ans et moins gratuit

Pour information : 418 625-4400 ou www.moulinlalorraine.ca

Vacances de la construction - Horaire spécial - OUVERT 7 JOURS sur 7 du 19 juillet au 2 août inclusivement.

Suivez nos activités sur Facebook! «Aimez» notre page pour être informé chaque semaine!

Exposition des étudiants de l'École autrement

Les étudiants de l'École autrement présenteront leurs projets de l'année dans une exposition qui aura lieu le jeudi 18 juin dans les locaux de l'école au 201, rue Claude-Bilodeau, Lac-Étchemin (passez par l'arrière de la bâtisse, anciens locaux de l'Essentiel). Les portes ouvriront dès 15 h.

L'assemblée générale annuelle du Carrefour jeunesse-emploi aura lieu à cette même date dans les locaux de l'École autrement suite à l'exposition, donc à 17 h.

Pour information, contactez Suzi-Ann Roy au 418 625-2533.



Saviez-vous que...

Saviez-vous que le père contribue d'une façon différente mais toute aussi importante au développement de son enfant ? Le regroupement « À petits pas...0-5 ans » valorise depuis 3 ans la paternité dans les Etchemins. À l'occasion de la semaine de la paternité, Parentaïme Maison de la famille des Etchemins, partenaire du regroupement, en collaboration avec des organismes du milieu et notre agent de valorisation de la paternité, organisent l'évènement :

«Youpi! Mon premier 4 à 7 avec papa»

Ce dernier se tiendra le jeudi 18 juin à l'Éco-Parc des Etchemins de 16 h à 19 h. Plusieurs activités sont au menu :

- Baseball, circuit psychomoteur, cardio-poussette, KATAG grande bataille d'épée-mousse ;
- Souper sur place

Pour inscription : Josée Panneton au 418 625-2223 ou par courriel parentaïme@sogetel.net

***Surveillez sur la page Facebook nos capsules d'information et de valorisation de la paternité dans les Etchemins !

Annick Vallières

Coordonnatrice du projet "À petits pas... - 0-5 ans"
apetitpas05ans@gmail.com • 418 625-3101, #2392

PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide à l'élite sportive et culturelle

Fonds culturels

Fonds pour la réalisation d'une activité culturelle dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation populaire

Aide financière aux familles lacetcheminoises

Soutien financier pour l'achat de couches de coton



une naissance un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE SA POPULATION :



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



POUR PLUS D'INFORMATION :

www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

ou

Jude Emond
418 625-4521
poste 232



« On se lance la balle »

Oups! Cet hiver, les animateurs ont eu un petit pépin... Alors que Mario Bros venait de délivrer la Princesse Peach, ils ont fait une erreur et l'ont fait capturer par les dangereuses griffes de Bowser. Bref, ils ont jusqu'à la fin de l'été pour amasser assez de pièces et d'étoiles afin de convaincre Bowser de la délivrer! Mais celui-ci est très exigeant. Il demande BEAUCOUP TROP de pièces et d'étoiles. À 10 animateurs, il est simplement impossible d'y arriver... Nous avons donc besoin de TOI ! Dépêche-toi et embarque dans l'aventure avec tes nouveaux animateurs afin de parcourir les différents tableaux et recueillir suffisamment de points. À travers les 7 différents mondes, tu

auras la chance d'expérimenter de nouvelles expériences et de découvrir une variété d'activités : sports, théâtre, arts et sciences seront au rendez-vous. L'équipe d'animateurs compte sur toi pour que tu arrives avec le sourire aux lèvres, prêt à embarquer dans chacune des aventures qui te seront proposées. Rejoins maintenant la page Facebook Camp de Jour Lac-Échemin afin d'en découvrir un peu plus sur ce qui t'attends cet été.

Au plaisir de se voir bientôt!

L'équipe d'animateurs 2015



Programmation
LOISIRS
annuelle 2015-2016

Date de tombée
pour la parution du
2 septembre 2015 :
20 juillet 2015

Agenda communautaire

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.

18 juin

Exposition par les étudiants de « l'École autrement » au 201, rue Claude-Bilodeau (anciens locaux de l'Essentiel des Etchemins) dès 15 h.

18 juin

Youpi! Mon premier 4 à 7 avec papa à l'Éco-Parc des Etchemins de 16 h à 19 h.

20 juin

Spectacle de musique avec Andrée-Anne Caron au Centre des arts et de la culture de 18 h 30 à 21 h.

19, 20, 21 juin

Vente de garage collective dans les rues de la municipalité (en cas de pluie, remise à la fin de semaine suivante).

25 juin

Début du camp de jour à l'aréna de Lac-Etchemin.

29 juin

Début du camp de jour pour la Maison de jeunes Le Chabotté.

3 juillet

Les bureaux de la municipalité sont fermés pour le congé de la Confédération.

5 juillet

Les Fermières de Lac-Etchemin organisent un pique-nique et un rallye à l'Éco-Parc des Etchemins de 10 h à 17 h et ce, dans le cadre de leur 100^e anniversaire.

7 juillet

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

12 juillet

Festival d'Élégance sur le site de l'Éco-Parc des Etchemins.

30 juillet au 2 août

Tournoi de balle familial – 37^e édition.

4 août

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

1^{er} septembre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

Chaque jeudi / Bingo au Club des aînés – 19 h

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2015

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

13 JANVIER • 3 FÉVRIER • 3 MARS • 7 AVRIL
5 MAI • 2 JUIN • 7 JUILLET • 4 AOÛT • 1^{er} SEPTEMBRE
6 OCTOBRE • 3 NOVEMBRE • 1^{er} DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :

Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :

Madame Judith Leblond
Messieurs Sylvain Drouin
Jean-Guy Gosselin
Serge Plante
Paul Poulin
André Turmel



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin

Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175

Courriel : munetchemin@sogetel.net

Site internet : www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h

de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction